



Genève, le 16 mai 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport (DIP) et du département de l'aménagement, de l'énergie  
et du logement (DALE)**

**Fondation pour la promotion de lieux pour la culture émergente (fplce) :  
bilan positif d'un outil incontournable**

**La fplce a relevé le défi d'encourager des activités culturelles originales et porteuses d'avenir à Genève. Depuis sa création en 2009, elle a ainsi facilité l'installation de 19 projets artistiques, concernant près de 3'000 artistes et acteurs culturels et touchant un public de plus de 600'000 personnes. Cette approche nouvelle de l'aide à la création émergente a été présentée vendredi 16 mai 2014 par les conseillers d'Etat Anne Emery-Torracinta et Antonio Hodgers, respectivement chargés de l'instruction publique, de la culture et du sport et de l'aménagement, du logement et de l'énergie. Ils étaient entourés de Monique Boget, conseillère administrative à Meyrin et Sami Kanaan, conseiller administratif chargé du département de la culture et du sport. Le lieu de la conférence de presse est emblématique, puisqu'il s'agit de l'espace d'art indépendant Picto.**

Dans sa plaquette "fplce 2009 – 2013", la fondation détaille la spécificité des projets culturels auxquels elle a accordé son soutien. Les aides financières attribuées par la fplce visent à faciliter l'accès à des espaces adéquats pour les acteurs de la culture émergente, reconnus comme tels soit en raison du moment de leur carrière, soit par les formes d'art pratiquées (recherche, expérimentation). On notera parmi les réalisations auxquelles la fplce a contribué : la reconstruction du Théâtre du Galpon, la réhabilitation des espaces inoccupés de l'Usine Kugler, ou encore la création des nouveaux espaces Motel Campo, Piano Nobile et Embassy of Foreign Artists au cœur du périmètre Praille Acacias Vernets. La fondation offre ainsi une chance à des professionnels exigeants de proposer au public des activités culturelles de qualité, tout en dynamisant la vie de quartier.

Par sa composition, la fplce – fondation de droit privé constituée de représentants de l'Etat (DIP et DALE), de la Ville de Genève, de l'Association des communes genevoises et de l'association Picto – couvre l'ensemble du territoire cantonal. Créée à l'initiative de l'Etat grâce à un don de 6 millions de francs de la Fondation Hans Wilsdorf, la fplce est une véritable passerelle entre collectivités publiques, artistes et mécènes. Elle a contribué à modifier le statut de la culture émergente : considérée comme marginale il y a encore une dizaine d'années, cette culture s'inscrit aujourd'hui dans une société en rapide mutation. La Fondation a également favorisé une nouvelle forme d'engagement des pouvoirs publics, en les incitant à imaginer des soutiens inédits ou des collaborations originales. Dans cet esprit de complémentarité, les représentants des collectivités publiques ont lancé un appel au renouvellement de l'appui du secteur privé, à l'initiative de cette démarche.

Le lieu choisi pour cette conférence de presse est emblématique de l'action de la fplce puisqu'il s'agit du bâtiment 28-30 Ernest-Pictet, propriété de l'Etat, dans lequel une partie des artistes actifs sur le site d'Artamis avait pu être relogée en 2009 grâce au soutien de la fplce, afin de rendre possible la réalisation de près de 300 logements dans le cadre du projet écoquartier Jonction. Constitués en association, ces artistes et acteurs culturels rassemblent diverses compétences – création, diffusion, production, mise sur pied d'événements etc. Depuis janvier 2014, l'association Picto est au bénéfice d'une subvention non monétaire du DIP, lui permettant de louer les espaces à des tarifs abordables.

La démarche de la fplce est aujourd'hui pleinement intégrée dans la politique culturelle de l'Etat, qui, selon la loi cantonale sur la culture, peut mettre à disposition des acteurs culturels, à titre gratuit ou onéreux, des lieux de création et de diffusion et établir dans ce but un partenariat avec des organismes actifs dans ce domaine (art. 8). La fplce joue un rôle vital pour le tissu culturel genevois, en diversifiant l'accès aux espaces et le type de lieux culturels. Un développement des soutiens privés permettrait à la fondation d'élargir ses perspectives d'action: que ce soit par un accompagnement des mutations urbaines (p.ex. la mise à disposition temporaire de locaux au PAV) ou par la création de nouveaux espaces culturels au sein des grands projets de logement.

Pour tout complément d'information:

*Mme Cléa Redalié, vice-présidente de la fplce, en contactant Mme Teresa Skibinska, secrétaire générale adjointe, DIP, ☎ +41 (0)22.546 69 35 ou 079 503 77 99*

*M. Pierre Alain Girard, président de la fplce, en contactant Mme Nicole Bovard Briki, chargée de communication, DALE, ☎ +41(0)22 327 94 25 ou +41(0)76 435 35 70.*